



Enlèvement fourrière - Défaut d'information préventif

Par **Peou**, le **22/03/2016** à **13:37**

En week-end à Marseille, mon véhicule a été enlevé Promenade de la plage par la fourrière dans la nuit de samedi à dimanche en raison du marathon organisé le dimanche matin. J'ai appris lorsque je suis allé retirer le véhicule que pas moins de 370 véhicules avaient été enlevés la veille et dans la nuit pour cette même raison.

Manifestement les informations avertissant de la mise en fourrière étaient plus que discrets: en tous cas pour ma part, je n'ai pas vu de panneau ou d'information particulière: le lendemain, j'ai effectivement constaté qu'il y avait un panneau avec arrêté municipal tous les 25/30 mètres au moins, en tous cas pas dans la zone où je m'étais garé seulement des barrières métallique avec un liseret comportant des bandes rouges et blanches. Lorsque j'ai retiré mon véhicule, l'agent (très compréhensif) m'a immédiatement et spontanément donné un formulaire de requête en exonération en me conseillant de ne pas payer l'amende que j'allais recevoir et de réclamer le remboursement et de joindre une photo de l'endroit où était stationné ma voiture.

Mes questions:

avez vous eu des plaintes analogues venant de Marseille?

quelles sont mes chances d'aboutir dans cette démarche ? Est ce que je cours un risque particulier (alourdissement de la peine)

Vous remerciant par avance,

Bien cordialement,